

N°02/03.2013

PRÉAVIS N° 02/03.2013

RAPPORT DE GESTION 2012 - TÂCHES OPTIONNELLES MORGES -
ANNEXE N° 1

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

La commission de gestion s'est réunie le mardi 5 mars 2013, à la salle de conférences de la PRM, Pl. Saint-Louis 2, à Morges, en présence de Messieurs Daniel Buache, Florian Châtelain, Jean-François Person et Roger Burri, tous délégués du Comité de direction, ainsi que du Major Philippe Desarzens commandant de la PRM.

Le soussigné a rencontré Messieurs Daniel Buache et Hervé Baer, chef des services généraux, le mardi 7 mai 2013, dans le bureau de Monsieur Daniel Buache, afin de clarifier différents points afférents aux tâches optionnelles.

Le présent rapport est une annexe au rapport général et se concentre uniquement sur les tâches optionnelles pour Morges.

2 SIGNALISATION

Cette activité s'est déroulée sans problèmes liés à la création de la PRM.

3 POLICE DU COMMERCE

Il en va de même pour la Police du commerce. Cette dernière a, toutefois, vécu un autre changement, à savoir l'introduction du portail cantonal des manifestations (POCAMA). Si les débuts n'ont pas été simples, il semble que le système donne maintenant satisfaction.

4 INHUMATION

Rien à signaler de particulier, hormis, le fait qu'il y a eu 36 décès de moins par rapport à 2011.

5 POLICE ADMINISTRATIVE

Nous découvrons quelque peu ce gros secteur. Il s'agit de la tâche optionnelle la plus coûteuse, coût net CHF 454'063.00. En effet les tâches réalisées figuraient bien dans le rapport de gestion de la Commune de Morges, mais le coût n'était pas isolé. Vu la mise en place de la PRM et le délai pour rendre le rapport, il n'a pas été possible d'analyser plus en détail cet élément. La sous-commission l'analysera en détail lors de l'établissement du rapport de gestion 2013.

6 CONCLUSION

Nous avons pu constater que la création de la PRM n'a en aucun cas perturbé l'exécution des tâches optionnelles, ceci est dû en grande partie au fait qu'il n'y a pas eu de changements au niveau du personnel (les mêmes personnes effectuent les mêmes tâches).

Vu ce qui précède, la sous-commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter ce rapport et prie les membres de la commission de gestion ainsi que le Conseil intercommunal de prendre acte du présent rapport.

pour la commission de gestion
membre de Morges

Richard Bouvier

Rapport présenté au Conseil intercommunal en séance du 28 mai 2013.